

Rencontre avec les mammifères marins



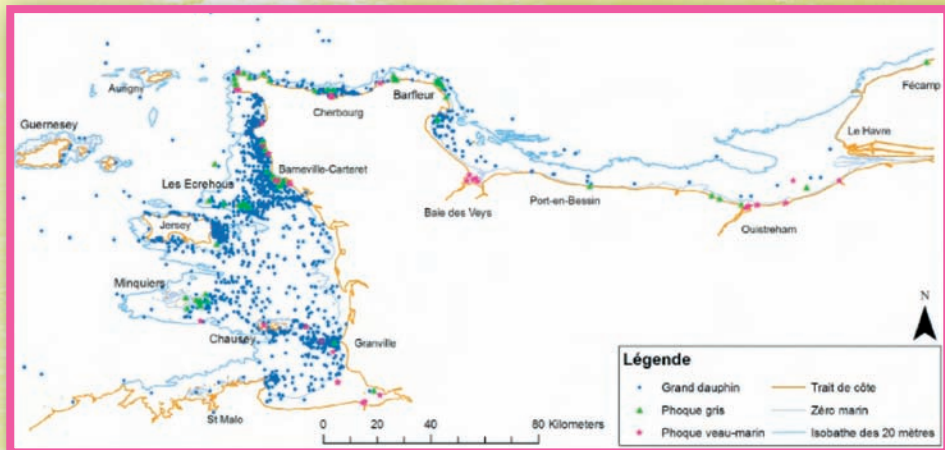
AL LARK est une nouvelle association d'Ille et Vilaine, qui a vu le jour en 2009.

Cette association a rejoint le Groupe d'Etudes des Cétacés du Cotentin (GECC) qui, depuis 1995, sollicite l'aide des usagers de la mer et du littoral pour centraliser les observations de mammifères marins, réaliser un inventaire des différentes espèces

et étudier leur répartition en Manche.

Le phoque gris est présent un peu partout sur les côtes rocheuses du département, mais montre cependant une nette préférence pour l'archipel des Minquiers et des Ecréhous.

Le phoque veau-marin est, quant à lui, essentiellement observé en baie du Mont Saint-Michel et en baie des Veys.



et étudier leur répartition en Manche.

De nombreuses espèces de cétacés et de phoques fréquentent la Manche. Ainsi, l'une des plus grandes colonies d'Europe de grands dauphins côtiers séjourne en permanence dans les eaux littorales des départements de la Manche et de l'Ille et Vilaine. Mais la zone est si vaste qu'il est impossible de la couvrir entièrement tout au long des saisons.

A ce jour, l'association dispose d'une base de données de 3000 observations, collectées par le réseau et ayant permis d'identifier une douzaine d'espèces de mammifères.

Les espèces permanentes :

Le grand dauphin (*tursiops truncatus*) est, sans conteste, l'espèce la plus fréquemment signalée par les observateurs. Présent tout au long de l'année, ce mammifère marin particulièrement imposant, peut mesurer jusqu'à 4 mètres et peser 300 à 400 kg. Il est principalement observé sur la côte Ouest du Cotentin, sur des fonds de moins de 20

Les espèces de passage :

Le globicéphale est observé de passage en de rares endroits, tout comme le dauphin de Risso dont la limite de répartition se situe au niveau du nez de Jobourg. Le dauphin commun passe de manière imprévisible sur les côtes de la Manche. Enfin, le marsouin, qui avait complètement disparu de la zone depuis plusieurs années, est de plus en plus souvent signalé.

Autres espèces exceptionnelles :

La baleine à bosse, le rorqual commun et le petit rorqual sont des baleines de grande taille, observées de manière très occasionnelle dans les eaux profondes au large des côtes et des îles Anglo-Normandes.

La baleine à bec a été vue une fois seulement sur la côte Est du Cotentin, tout comme le Lagénorhynque à bec blanc, observé une seule fois en face de Gorey.

Quiconque pratique la navigation ou la pêche de plaisance peut, s'il le souhaite, rejoindre le réseau des observateurs et participer ainsi au recensement des mammifères marins. Des fiches d'information sont disponibles dans les capitaineries, les magasins de nautisme, ainsi qu'au sein des associations du Cotentin (GECC) et de l'Ille et Vilaine (AL LARK).

Vous pouvez également vous procurer un formulaire en ligne et de nombreuses informations complémentaires à l'adresse suivante :

www.obs-mam.org

Si vous avez le bonheur d'apercevoir des mammifères marins, pour une observation respectueuse, n'oubliez pas que ce sont des animaux sauvages et protégés. Le respect de leur tranquillité est essentiel à leur préservation.

Voici quelques règles de comportement à suivre au moment de la rencontre :

- ne vous approchez pas à moins de 100 m et observez-les avec des jumelles ;
- ne vous imposez pas trop longtemps ;
- ne vous dirigez pas directement sur eux, ne les suivez pas et ne coupez pas leur route ;
- évitez tout changement brutal de vitesse ou de direction ;
- n'essayez pas de les toucher et encore moins de nager avec eux.

Site de l'association AL LARK (Cancale) :

www.al-lark.org

Site de l'association G.E.C.C (Cherbourg) :

www.gecc-normandie.org

Texte et photos issus de la brochure de l'association